

**Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
Implantée sur le secteur III de Marne la Vallée**

Située dans le nord de la Seine-et-Marne à 25km à l'est de Paris, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est la 3ème agglomération du département avec 107 949 habitants et 20 communes. Au cœur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée pour les deux tiers de son territoire et sur la rive droite (Nord) de la Marne pour un tiers, cet espace périurbain s'insère dans un bassin de vie de plus 280 000 habitants.

RECRUTE (par voie statutaire ou contractuelle)**Un(e) Instructeur(trice) du Droits des Sols**

Filière Administrative ou Technique

Vos activités principales sont les suivantes :

- Accueillir et renseigner les pétitionnaires et les professionnels qui le souhaitent (au téléphone et/ou lors des rendez-vous) ;
- Renseigner et conseiller les élus sur les projets et sur les procédures à mettre en place ;
- Examiner la recevabilité des dossiers, suivre et organiser toute l'instruction technique, en concertation avec les services intéressés jusqu'à la proposition d'un projet d'arrêté aux communes ;
- Travailler sur le logiciel métier Cart@DS, qui sert d'interface avec les communes et les services consultés (Plat'AU);
- Traiter les demandes d'autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée ;
- Participer aux réflexions et être force de proposition sur l'amélioration des règlements d'urbanisme, dans le cadre de l'assistance de la CAMG aux communes sur la révision et la modification de leur PLU (en lien avec le service Planification de la CAMG).

Compétences requises :

- Expérience significative en instruction droit des sols ;
- Connaissance et respect des procédures et des délais réglementaires dans la gestion des autorisations du droit des sols ;
- Instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols et d'une manière qualitative.
- Travail sur les échanges de pratiques et veille juridique

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Domaine de Rentilly • 1, rue de l'étang • CS 20069 Bussy-Saint-Martin • 77603 Marne-la-Vallée cedex 3
Tél. : 01 60 35 43 50 • Fax : 01 60 35 43 63 • courriel : accueil@marneetgondaire.fr

Conditions d'exercices du poste et avantages :

- Lieu d'exercice : Parc culturel de Rentilly
- Emploi permanent à temps complet
- Poste sédentaire, horaires réguliers (36h36 hebdomadaires)
- 10 jours d'ARTT
- Tickets restaurant
- Adhésion au CNAS
- Forfait mobilité durable (vélo)

Rémunération statutaire, régime indemnitaire RIFSEEP

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser-à :

Monsieur le Président de Marne et Gondoire
Domaine de Rentilly - 1 Rue de l'Étang - CS 20069 Bussy Saint Martin
77603 MARNE LA VALLEE CEDEX 03
ou par mail : recrutement@marneetgondoire.fr

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Domaine de Rentilly • 1, rue de l'étang • CS 20069 Bussy-Saint-Martin • 77603 Marne-la-Vallée cedex 3
Tél. : 01 60 35 43 50 • Fax : 01 60 35 43 63 • courriel : accueil@marneetgondoire.fr